

Monsieur le Vice-président,
Messieurs les ministres,
Monsieur l'ambassadeur,
Monsieur le maire,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Mesdames et messieurs les hauts fonctionnaires de Côte
d'Ivoire,
Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprise,
Monsieur le directeur de l'usine PSA Metz-Tremery,
Mesdames et Messieurs les employés de Peugeot Tremery,

C'est pour moi un grand honneur que de recevoir, au nom de l'Etat français, une délégation de si haut niveau et d'un pays si proche que l'est la Côte d'Ivoire. Beaucoup a été dit par les précédents intervenants, aussi voudrais-je surtout mettre l'accent sur l'amitié qui unit nos deux Etats ainsi que sur l'étroitesse de nos relations économiques et sur les bénéfices immenses que leur développement pourrait nous apporter.

La France et la Côte d'Ivoire ont su construire, au fil des années, un partenariat solide, et ce dans tous les domaines. J'en veux pour preuve la fréquence des entretiens de haut niveau entre nos dirigeants : monsieur le président Ouattara s'est rendu à Paris à deux reprises en 2017, et le président Macron a fait le déplacement à Abidjan, lui aussi à deux

reprises, au cours de cette année. Votre délégation témoigne de l'intensité de cette relation, et ce au-delà des seules capitales, ce qui est particulièrement positif : de la même manière que la Côte d'Ivoire s'invente à Bouaké et à Grand-Bassam autant qu'à Abidjan ; Metz, Nancy et Strasbourg constituent des centres industriels d'excellence qui complètent et renforcent l'attractivité parisienne.

Je tiens par ailleurs à souligner que notre relation dépasse les puissantes coopérations économiques, politiques, militaires et culturelles qu'elle englobe : c'est aussi une relation d'amitié. La communauté française de Côte d'Ivoire compte près de 18 000 personnes, et la France se réjouit d'accueillir sur son sol près de 55 000 Ivoiriens, auxquels s'ajoutent plusieurs centaines de milliers de Français d'origine ivoirienne qui participent au renforcement des liens entre nos deux pays. Nos deux peuples se connaissent et s'apprécient, comme se connaissaient et s'appréciaient en leur temps le président Houphouët-Boigny et le général de Gaulle.

La France demeure fermement engagée à renforcer cette amitié, comme en témoigne la feuille de route franco-ivoirienne signée en juillet 2017 et qui prévoit un volume de financements dépassant les 2 milliards d'euros d'ici à 2020, ou encore le soutien apporté par la France à la candidature ivoirienne au

Conseil de Sécurité des Nations unies, dont le succès constitue une excellente nouvelle pour nous tous.

Sur le plan économique, la Côte d'Ivoire est le 1^{er} partenaire de la France dans l'ensemble de la zone franc, avec près de 2 milliards d'échanges commerciaux. De grands projets nous unissent, comme l'important chantier du métro d'Abidjan, au sujet duquel le Président de la République Emmanuel Macron s'est personnellement engagé avec le Président Ouattara. Cependant, de nouvelles coopérations peuvent et doivent être nouées comme le prévoit le programme mis au point par le comité Grand Est des Conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF). Le secteur de l'automobile constitue une des priorités identifiées par le CCEF, à la fois pour répondre aux besoins de l'économie ivoirienne, et pour offrir de nouveaux débouchés aux filières d'excellence française. Je suis certain que la visite de du pôle industriel PSA-Metz Trémery confirmera la pertinence de cette intuition.

Monsieur le Vice-Président,

Mesdames et Messieurs les ministres,

Monsieur l'ambassadeur,

Mesdames et Messieurs les autorités françaises,

La France et la Côte d'Ivoire peuvent s'appuyer sur une relation d'amitié aussi ancienne que solide. Je forme le vœu que cette amitié se renforce, et que nos coopérations s'élargissent, au bénéfice de nos économies et de nos populations respectives. La visite de la secrétaire d'Etat Glenny-Stéphann le 28 juin à Abidjan illustre l'engagement de la France dans cette voie. Vous me permettrez pour conclure de citer le Président Houphouët-Boigny qui disait avec raison que « *la prospérité est une chose fragile : sans travail et sans labeur, elle n'est qu'un leurre* ». Nous sommes en effet disposés à travailler ensemble, Etat, collectivités territoriales, acteurs économiques et de la société civile, en France et en Côte d'Ivoire, pour atteindre ce noble but de la prospérité commune.

Je vous remercie.